

**Facture monosite**

N° 220007784433 - 5 avril 2023

**Direction
Entreprises & Collectivités**LEADER PRICE DENISENS - LEADER PRICE
1 AVENUE JEAN JAURES
76200 DIEPPE

Consommation du 23/02/2023 au 25/03/2023

Votre contrat	
référence client	0003 180 020
référence du contrat	LEADER PRICE DENISENS - LEADER PRICE
date d'échéance	31/12/2024
type d'offre	offre de marché
tarif	Tarif BT > 36 kVA à 5 plages
segment	porcelles - Longue utilisation. - Segment C4
référence compt	4829

Votre point de livraison	
L'PRM	000214091080
signation du site	LEADER PRICE 1566
adresse de livraison	1 AVENUE JEAN JAURES 76200 DIEPPE
type de compteur	Compteur PME-PMI

Suivez vos consommations	
vous pouvez retrouver le détail de vos consommations et puissances atteintes, programmer vos alertes et comparer avec l'historique N-1 sur votre Espace Client BILL-e engie.fr	

Dépannage réseau 24/24	
0811 01 02 11**	
appel 0,06 € / min + prix appel	

Détail de votre facture					
	Période de consommation	Conso. kWh/Cdt	Prix unitaire (€ HT)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Electricité				7 505,44	
Consommation Pointe	du 23/02/23 au 25/03/23	747	0,48725	363,98	20,0%
Consommation HP Saison Haute	du 23/02/23 au 25/03/23	13 457	0,48725	6556,92	20,0%
Consommation HC Saison Haute	du 23/02/23 au 25/03/23	3 632	0,06748	245,09	20,0%
Cee classiques	du 23/02/23 au 25/03/23	17 836	0,00358	63,91	20,0%
Cee précarités	du 23/02/23 au 25/03/23	17 836	0,00232	41,33	20,0%
Obligation Capacité Pointe	du 23/02/23 au 25/03/23	747	0,01774	13,25	20,0%
Obligation Capacité HP Saison Haute	du 23/02/23 au 25/03/23	13 457	0,01774	238,71	20,0%
Obligation Capacité HC Saison Haute	du 23/02/23 au 25/03/23	3 632	-0,00489	-17,75	20,0%
Acheminement électricité				1 019,68	
Composante de comptage	du 23/02/23 au 25/03/23			20,40	20,0%
Composante de soutirage	du 23/02/23 au 25/03/23			224,61	20,0%
Composante de gestion	du 23/02/23 au 25/03/23			15,99	20,0%
Consommation Pointe	du 23/02/23 au 25/03/23	747	0,04500	33,62	20,0%
Consommation HP Saison Haute	du 23/02/23 au 25/03/23	13 457	0,04500	605,57	20,0%
Consommation HC Saison Haute	du 23/02/23 au 25/03/23	3 632	0,03290	119,49	20,0%
Vos services et autres prestations				0,00	
Espace Client				Gratuit	
Frais financiers				-40,00	
Remise Indemnité forfaitaire recouvrement				-40,00	
Taxes et Contributions				66,16	
Contribution tarifaire d'acheminement (261,00 € x 0,2193)				57,24	20,0%
Contrib. service public élec	du 23/02/23 au 25/03/23	17 836	0,00050	8,92	20,0%
Total HTVA				8 551,28 €	
Total TVA 20,0 %				1 718,26 €	
Total TTC				10 269,54 €	



Facture monosite

N° 220007784433 - 5 avril 2023



Direction Entreprises & Collectivités

LEADER PRICE DENISENS - LEADER PRICE
1 AVENUE JEAN JAURES
76200 DIEPPE

Consommation du 23/02/2023 au 25/03/2023

Votre contrat

Votre référence client :

300 003 180 020

Titulaire du contrat :

LEADER PRICE DENISENS - LEADER PRICE

Date d'échéance 31/12/2024

Votre offre offre de marché

Acheminement Tarif BT > 36 kVA à 5 plages

temporelles - Longue utilisation - Segment C4

Référence compte 4829

Votre point de livraison

PDL/PRM

30000214091080

Designation du site

LEADER PRICE 1566

Adresse de livraison

1 AVENUE JEAN JAURES

76200 DIEPPE

Type de compteur Compteur PME-PMI

Suivez vos consommations

Vous pouvez retrouver le détail de vos consommations et puissances atteintes, programmer vos alertes et comparer avec l'année N-1 sur votre Espace Client **BILL-e** ec.engie.fr

Dépannage réseau 24/24

0811 01 02 11**

Prix d'appel

Service 0,06 € / min + prix appel

Consommation d'énergie

Période	Numéro de compteur	Date de la relève	Ancien index	Date de la relève	Nouvel index	*	Différence	Energie (kWh)
HPSH	584	23/02	256818	25/03	270275	R	13457	13 457
HCSH	584	23/02	78546	25/03	82178	R	3632	3 632
HPSB	584	23/02	478162	25/03	478162	R	0	0
HCSB	584	23/02	133129	25/03	133129	R	0	0
Hp	584	23/02	38832	25/03	39679	R	747	747

*E = Estimé R = Réel A = Auto-relève

** Votre conseiller clientèle est à votre disposition pour optimiser vos puissances souscrites et votre formule tarifaire d'acheminement.

(3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

Puissance

	Puissance souscrite (kVA)	Puissance atteinte (kVA)
Hp	120	77
HPSH	120	79
HCSH	120	54
HPSB	120	0
HCSB	120	0

« AIDES GOUVERNEMENTALES : DEPOSEZ VOTRE ATTESTATION »

Face à la hausse inédite des prix de l'énergie, les pouvoirs publics ont mis en place un ensemble de dispositifs d'aides financières afin d'aider les entreprises et collectivités à supporter leurs dépenses énergétiques. Le versement de ces aides est conditionné au dépôt d'une attestation d'éligibilité. Sauf erreur, nous n'avons pas reçu d'attestation de votre part. Vous êtes une TPE, une PME, une collectivité, une association ou un établissement public ? Déposez-nous votre attestation en cliquant sur le lien suivant :

<https://aides-gouvernementales.entreprises-collectivites.engie.fr/parcours>

Votre historique sur les 3 derniers mois

Consommations (en kWh)

- Relève client
- Relève distributeur
- Estimation fournisseur
- Estimation distributeur

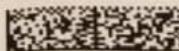
Montants facturés (en €)

Fourniture, acheminement et services HTT





Direction
Entreprises & Collectivités



S30902366684 06793 TF 576337 0000
1/2 - 6793/7595 - 23999 EOC 000174 A1

LEADER PRICE DENISENS - LEADER PRICE
1 AVENUE JEAN JAURES
76200 DIEPPE

Vos références

Reference client 300 003 180 020
Titulaire du contrat LEADER PRICE
DENISENS - LEADER
PRICE
SIRET du contractant 82076298700064

Vos contacts

Pour nous contacter ou accéder
à vos contrats et factures,
votre Espace Client **Bill-e**
est disponible 24/7
ec.engie.fr



Votre responsable clientèle : DOROTHEE
DUFOUR



Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
tel. 0969390981*



espace-entreprises@engie.com



ENGIE
TSA 25703
59783 LILLE CEDEX 9

Dépannage réseau 24/24

0811 01 02 11**

Prix d'appel
Service 0,06 € / min + prix appel

« AIDES
GOUVERNEMENTALES :
DEPOSEZ VOTRE
ATTESTATION »

Retrouvez le détail
en dernière page

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Votre Facture Monosite électricité

N° 220007784433 - 5 avril 2023

A REGLER AVANT LE 05/05/2023

Votre mode de paiement : PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Votre prochaine facture : vers le 30 avril 2023

Merci de tenir compte des délais postaux lors de l'envoi de votre règlement. Taux d'intérêt appliqué
en cas de retard de paiement : 6,18 %. Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

MONTANT TTC à payer		10 269,54 €
Consommation totale d'électricité : 17 836 kWh		
Électricité*		7 505,44 €
● Fourniture d'électricité	7 165,99 €	
Terme variable fourniture	234,21 €	
Obligation Capacité	105,24 €	
Contribution CEE		1 019,68 €
● Acheminement	261,00 €	
Composante fixe	758,68 €	
Composante variable		-40,00 €
● Frais financier		
Total électricité / hors toutes taxes		8 485,12 €
● Taxes et Contributions		66,16 €
C.T.A.	57,24 €	
CSPE	8,92 €	
Total électricité / hors TVA		8 551,28 €
● TVA payée sur les débits		1 718,26 €
20,0 % calculée sur 8 591,28 €	1 718,26 €	
Montant exonéré de TVA : -40,00 €	0,00 €	

*Détail des abréviations dans le lexique en page 2

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées. Merci de nous signaler toute modification de vos coordonnées bancaires.

Facture n° 220007784433 du 05/04/23

LEADER PRICE DENISENS - LEADER PRICE

Réf. de votre compte : 300003180020

Réf. Unique de Mandat : 00RUB0319069

Id. Créancier SEPA : FR03RAP002381

montant TTC

10 269,54 euros

prélevé le :

05/05/2023

(date limite de paiement)

Titulaire du compte

LEADER PRICE DENISENS -
LEADER PRICE

Références du compte

nom de la banque

BRED BANQUE POPULAIRE - AG QUAI DE LA
RAPEE

IBAN

FR76 1010 7001 1800 5270 4324 672



Direction Entreprises & Collectivités

Taxes et contributions

Retrouvez dans votre espace client **BILL-e** les flashs info concernant l'évolution des taxes et contributions.

Informations utiles

Vous pouvez contacter votre service clients ENGIE par email ou par courrier. En cas de désaccord avec la réponse apportée par le service client, vous pouvez solliciter :

- le médiateur du groupe ENGIE :
 - par internet > www.mediateur-engie.com
 - par courrier > ENGIE - Courrier Médiateur, TSA 27601, 59973 Tourcoing Cedex
- ou, pour les clients entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L122-1 du code de l'Énergie, le médiateur national de l'Énergie :
 - par internet > www.energie-mediateur.fr
 - par courrier > Médiateur national de l'énergie, Libre réponse n° 59252, 75443 Paris Cedex 09

Retrouvez sur le site du médiateur national de l'énergie le comparateur d'offres : comparateur-offres.energie-info.fr

Retrouvez toutes les démarches dans les conditions générales de vente.

Lexique

A : Autotaxe	HPH : Heures Pleines Hiver
CEE : Certificat d'Économies d'Énergie	HPSS : Heures Pleines Saison Basse
CSPE : Contribution au Service Public de l'Électricité	HPSEM : Heures Pleines Saison Semaine
CTA : Contribution Tarifaire d'Acheminement	HPSH : Heures Pleines Saison Haute
E : Externe	HPWL : Heures Pleines Week-End
HC : Heures Creuses	JA : Juillet Août
HCD : Heures Creuses Demi-saison	KVA : kilo Volt Ampère
HCE : Heures Creuses Ext	KVARh : kilo Volt Ampère Réactif heure
HCH : Heures Creuses Hiver	POL : Point De Livraison
HCSH : Heures Creuses Saison Haute	PPA : Power Purchase Agreement
HCSM : Heures Creuses Saison Semaine	PRM : Point Référence Mesure
HCSH : Heures Creuses Saison Haute	PU : Prix Unitaire
HCWE : Heures Creuses Week-End	R : Réel
HP : Pointe	RMS : Revenu à la Mise en Service
HP : Heures Pleines	TCCFE : Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité
HCD : Heures Pleines Demi-saison	TDCFE : Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Électricité
HPH : Heures Pleines Hiver	

Facture monosite

N° 220007784433 - 5 avril 2023



Votre bilan GES selon le mix moyen France⁽¹⁾

Retrouvez le détail des calculs dans la rubrique Mes documents de votre espace client **BILL-e**

Sur la base de votre consommation de 17 836 kWh
 Vos émissions dans le cadre du bilan GES⁽²⁾ sont de 0,73 tCO_{2e}
 Les émissions totales⁽³⁾ sont de 1,07 tCO_{2e}

Origine de l'électricité injectée sur le réseau français⁽⁵⁾

Énergies renouvelables 12,17 %

dont géothermie : 1,15 %
 biomasse : 0,49 %
 hydraulique : 1,80 %
 éolien : 6,27 %
 solaire : 2,46 %



Énergies fossiles 8,90 %

dont pétrole : 0,40 %
 gaz : 8,17 %
 charbon : 0,33 %

Énergie nucléaire 78,93 %

Facteur d'émission carbone : 42,94 gCO₂/kWh
 Déchets radioactifs : 2,13 mg/kWh

- (1) Les calculs utilisent les facteurs d'émissions équivalents CO₂ (CO_{2e}) de la base carbonifère de l'Ademe (www.bilans-ges.ademe.fr)
- (2) Émissions entrant dans le cadre du bilan GES en référence à l'article L229-25 du code de l'Environnement et à la norme ISO 14064-1 : émissions directes (combustion in situ) pour les combustibles fossiles (Scope 1) et indirectes (combustion à la centrale pour l'électricité) (Scope 2).
- (3) Bilan prenant en compte toutes les émissions : Scope 1 ou 2 et Scope 3 (production du combustible, transport et distribution).
- (5) Chiffres du mix énergétique résiduel France 2020 publiés par EEX (European Energy Exchange) le 25 août 2021 sur www.powernext.com